Barre des Cévennes

Patrimoine ✦ Local ✦ Unesco ✦ Sociabilité

Bulletin municipal ✦ N°24 ✦ Hiver 2026



Vœux du Maire 2026

Mesdames, Messieurs
les élus du Conseil municipal,
Madame, Monsieur, les gendarmes,
Chers habitants,

Merci Isabelle, merci Tony de nous permettre cette cérémonie au café du village. Cette cérémonie républicaine prend son sens parce qu'elle s'appuie sur une histoire cévenole, barroise, riche de son passé, de ses traditions, cultivé et enrichi par tous les élus des Conseils municipaux qui nous ont précédés, mandat après mandat. Merci à ces élus pour cette transmission.

Cette cérémonie a du sens parce que grâce à une volonté commune, nos services publics sont toujours présents à Barre des Cévennes, que ce soit le Centre d'Incendie et de Secours, la Gendarmerie ou l'Ecole laïque, républicaine bien vivante avec sa classe unique. Merci aux élèves, aux parents d'élèves, aux enseignants et à Sandrine Béhague, Muriel Capelier, Marie-Anne Nattero et Karine Valmalle.

Cette cérémonie a du sens parce que près de 15 associations barroises mettent en mouvement le territoire en proposant des services à la personne, des activités culturelles, sportives, traditionnelles et de loisirs.

Cette cérémonie a du sens parce que les 10 agents communaux agissent avec discrétion et beaucoup de sérieux au service de chacune, de chacun, au Village de gîtes, à l'Ecole, au Secrétariat général de la Mairie et sur toute la commune. C'est l'occasion de vous informer du départ de Christophe Estor, Agent de Maîtrise principal de 1ère classe au 1er février 2026. Il a une connaissance de la commune et de l'ensemble de ses réseaux qui est unique. Il saura, au besoin, nous éclairer à l'avenir.

Restons avec les cantonniers qui se retrouvent dans mon bureau tous les matins durant une quinzaine de minutes entre 6h30 et 7h30 en fonction de leurs horaires respectifs pour préparer le travail de la **…/**

/… journée. Je vous invite, si vous le pouvez, à vous diriger vers le réservoir de l'église. Vous pourrez constater le remarquable travail de débroussaillage engagé il y a quelques semaines tout au long du Castelas pour protéger les habitations du risque de feu. Vous découvrirez en outre la création de deux sentiers en cours de consolidation réalisé par M. Bouokka, l'un en direction du parking de la salle polyvalente, l'autre en direction du temple. Les vues lointaines tout comme le spectacle des falaises du Castelas jusqu'à présent en grande partie cachées par les pins depuis des décennies sont remarquables. C'est une redécouverte. Ce tra-vail de valorisation du patrimoine paysager est toujours en cours.

Je souhaiterais pour nos agents, nos associations, nos services publics, nos sapeurs-pompiers, nos gendarmes, que nous leur adressions nos applaudissements les plus chaleureux.

Il est de coutume, lors de vœux, de dresser un bilan de l'année écoulée. En 2025 comme en 2026, l'eau a été et sera au cœur de nos préoccupations que ce soit à Bel Air, au Malhautier, au Vergougnous, à Balmegouse, aux Combes, au Moulin de Roux, aux Bastides, au Fromental et au Bramadou jusqu'au Bouquet. A cela, ajoutons les aménagements de village achevés ou en cours au Malhautard et au Mazeldan. La question de la résorption des zones blanches est bien avancée en priorité à St-Pierre, le Moulin de Roux, les Bastides, et le Bourg Centre. Le pylône installé en sortie de village sera opérationnel à la fin du mois de mars - cette information est toute récente. Celui, tant attendu pour le Vergougnous et la Tessonnière, est programmé avant l'été prochain.

La voirie et les chemins ruraux n'ont pas été oubliés avec la remise en état des revêtements et des murs de soutènement du Chemin Vieux vers le Mazeldan, du chemin effondré entre la Cure et le Bramadou, de la reprise de la route des Bastides et celle du Malhautard vers le Malhautier. Pour cette dernière, le chantier démarrera très prochainement.

Enfin, des dossiers ont été déposés en décembre dernier pour la réfection de plusieurs routes communales : Balmegouse, Malafosse, Palendresque, Bel Air. Par ailleurs, un courrier a été adressé au Président du Conseil départemental pour la pause d'un revêtement neuf sur la route de Ste-Croix à partir de la Pierre Plantée et sur la route du Vergougnous entre le Pont de Fer et le Pont des Codes.

En ce qui concerne les autres chantiers prioritaires, je ne reviens pas sur celui, majeur, de l'église classée, du cimetière attenant et du parking dit « La Bladarié », ni sur le porche de la Mairie, très apprécié, réalisé en interne grâce à David Bennett, et pas davantage à la toiture et aux volets de la villa de la Gendarmerie totalement repris. Vous connaissez bien ces travaux via le site communal et le bulletin municipal.

La seule question que nous pourrions nous poser : « Où trouve-t-on cet argent et comment fait-on pour apporter 6.500.000 € en quinze ans à une petite commune de 200 habitants ? » Il y a des réponses à plusieurs niveaux. Je souhaiterais aborder le sujet qui est au cœur de vos préoccupations : le maintien d'une vie de village, de ses habitants, de ses agriculteurs, de ses services. La commune seule avec des solutions toutes faites, des évidences qui ne sont que des apparences ne peut pas y arriver. Soyons lucides. Regardons les communes autour de nous et ailleurs en Lozère qui ont tout perdu. Il a fallu convaincre nos partenaires institutionnels et privés qu'investir à Barre des Cévennes, s'y installer, y vivre c'est sécurisant sur le long terme.

C'est la raison d'être du Plan Local d'Urbanisme, du Contrat Bourg Centre Occitanie - tous les deux signés en 2025 -, du Site Patrimonial Remarquable classé par le Ministère de la Culture, et du Village d'Avenir désigné par le Préfet de la Lozère. **Ils remplissent cet objectif essentiel de sécurité pour les entreprises et les habitants. C'est une situation unique sur les 150 communes de la Lozère.** Nos partenaires institutionnels ne s'y trompent pas. L'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de communes, les Syndicats soutiennent Barre des Cévennes financièrement, juridiquement et techniquement à un niveau très élevé.

La Députée de la Lozère, la Sénatrice de la Lozère, le Préfet de la Lozère, Castanet, ce dernier : « Je vous *rejoins sur la vocation spéciale de Barre des Cévennes et sur les enjeux qui en découlent. (…) Le Haut-Lieu est une évidence. (…) Ce n'est pas seulement du*



Le terrain Amarger : Permis d'Aménager en cours d'élaboration.

pastoralisme et des bergers qu'il doit être question à Barre des Cévennes mais de toute l'histoire et l'avenir des Hautes Cévennes. » Toujours à propos du pastoralisme, le Préfet Quénéhervé m'a reçu dans son bureau avec la Sous-Préfète, accompagné de deux Barrois, une jeune agricultrice et un jeune agriculteur. **C'est la survie des exploitations agricoles de la commune dont il a été question en raison, entre autres, de la prédation du loup.** En outre, l'Entente interdépartementale UNESCO et le Président du Conseil départemental se sont déplacés à Barre des Cévennes, visiter le Château, siège du futur Haut-Lieu et de l'Ecole des Bergers. Puis, durant plus de deux heures, nous avons évoqué les projets communaux.

C'est donc le premier niveau de réponse : une élaboration soignée des documents d'urbanisme avec l'Etat, la DRAC, et une contractualisation avec nos cofinanceurs de nos projets sur le long terme. C'est le maître mot : installer une relation de confiance durable. **Nos partenaires ont besoin, comme nous, de fiabilité dans les relations humaines.**

Deuxième niveau de compréhension pour expliquer le nombre de réalisations et les financements obtenus : c'est le travail des élus et du personnel communal. D'aucuns s'imaginent que pour financer un projet quel qu'il soit, il faut un beau papier, une belle écriture, de jolis mots, puis, après avoir examiné quelques dossiers, il suffirait de demander par exemple 10% à la Com-Com, 30% au Département, 10% à la Région et 30% à l'Etat, soit 80% : on y est !

On se trompe lourdement ! C'est, en réalité, non pas 4 ou 5 cofinanceurs qu'il faut aller chercher mais une soixantaine éparpillés dans les méandres des organismes publics, semi-publics et privés. C'est un tout autre travail à temps complet du lundi au dimanche pour les élus qui s'y consacrent. Avec la baisse généralisée des dotations, seules les communes comme Barre des Cévennes qui auront contractualisé s'en sortiront.

Enfin, *« la gestion est saine »*. Nous avons une bonne réserve de fonds propres supérieure à 400.000 € L'endettement est très faible. Le Fonds de roulement net tout comme la trésorerie ainsi que la capacité d'autofinancement nette sont élevés.

Je finirai sur un des projets majeurs prévus dans le PLU : le Permis d'Aménager (PA) en cours d'élaboration en 3 zones autour du stade : la zone artisanale, le nouvel hameau et l'extension du lotissement. Au-delà des informations déjà communiquées, il est précisé **…/**

/… que ces zones, une fois viabilisées, seront vendues à de futurs propriétaires (entreprises ou habitants). Seul le terrain où se situe le nouvel hameau restera propriété communal. Sur la zone artisanale, la commune devrait réaliser une économie de 130.000 € (estimatif) sur son budget, puisque c'est la Communauté de communes qui aura l'obligation de prendre à sa charge cet investissement et d'assumer les risques juridiques en cas de défaillance d'une entreprise candidate. **Une réunion publique est programmée le lundi 16 février à 10h.** L'équipe d'architectes, avec les services de l'Etat, les institutions, le Collectif fantastique vous présenteront les scénarii d'aménagements sur ces 3 zones. Il est précisé que les délibérations approuvant le PA et le choix des futurs habitants du nouvel hameau n'interviendront pas avant les prochaines élections.

En conclusion, ce projet global, majeur, est, vous vous en rendez compte avec le profil des candidats, des métiers, une chance pour l'avenir de la commune : des familles, des artisans et le bon espoir d'un futur cabinet médical…

Je remercie très sincèrement les services de l'Etat (Préfecture et Direction départementale des Territoires) d'avoir autorisé la rédaction d'un Plan Local d'Urbanisme aussi ambitieux en particulier sur un point vital : le logement. Nous sommes passé de 1.100 m² constructibles autorisés avec l'ancien RNU à près de 20.000 m² avec une projection d'une soixantaine de nouveaux habitants au cours des prochaines années.

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,
Il me reste à vous remercier pour votre présence dans votre village, votre hameau, votre lieu-dit, votre maison « l'oustal ». Elle est la manifestation de votre volonté de poursuivre l'œuvre de ceux qui vous ont précédés et de croire en l'avenir, aux Cévennes. Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous transmets mes vœux les meilleurs dans la sérénité avec ceux que vous aimez.

François Rouveyrol, Maire.

Concernant la section d'investissement

En 2026, les élus vont se retrouver avec un peu plus de 400.000 € disponibles sur la section d'investissement.
Rappelons tout d'abord qu'il est légalement interdit d'utiliser cet argent sur la section de fonctionnement pour payer, par exemple, les salaires, les impôts, …
Quel est le plus grand danger pour la commune ? C'est que des élus, par facilité, par incompétence peut-être, prennent dans la « caisse » l'argent disponible pour financer au fur et à mesure des besoins ou des travaux « sans se fatiguer » dans le but de faire plaisir dans l'immédiat à des habitants **sans prendre la peine d'aller chercher des subventions**.
Il n'y a rien de plus dangereux : on vide les réserves qui seront longues à reconstituer et c'est tout l'avenir de Barre des Cévennes qui est obéré.
On sait pourtant ce qui nous attend : l'église, le temple, le château, les routes, les pistes, les aménagements autour du stade avec le Permis d'Aménager (en bonne voie), les imprévus, … soit plusieurs millions d'€uros.
Notre situation financière est saine mais elle demande beaucoup de sérieux, de la vigilance. On connait la formule : « *Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas* ».

Réunion publique
Permis d'Aménager

Lundi 16 février 2026 à 10h00, à la salle polyvalente.

Mesdames, Messieurs, vous êtes invités à découvrir les scénarii d'aménagements sur la zone artisanale, le nouvel hameau et l'extension du lotissement autour du stade.

Un apéritif déjeunatoire sera proposé aux alentours de 12h30.